


A la lumière de ces éléments, vous conviendrez que, au-delà des différents et des logiques contradictoires qui s'expriment, il importe d'œuvrer dès à présent pour que le parc amazonien de Guyane puisse se construire avec tous, dans le respect des principes qui ont présidé à sa création. Parmi les axes de travail prioritaires, la lutte contre l'orpaillage clandestin constitue bien sûr une priorité, et je compte aussi sur le développement de la politique de coopération régionale pour contribuer à améliorer le dispositif de répression.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Louis BORLOO